

ACTION URGENTE

CHINE. CRAINTES DE TORTURE POUR UN AVOCAT QUI VIENT DE FAIRE L'OBJET D'UNE ARRESTATION OFFICIELLE

L'avocat spécialiste des droits humains Yu Wensheng a été officiellement arrêté sur des soupçons d'« incitation à la subversion de l'État » et d'« entrave à agent dans l'exercice de ses fonctions » après avoir passé trois mois en détention au secret. Les avocats désignés par sa famille auraient été récemment congédiés, ce qui suscite de graves inquiétudes quant à son état de santé. En effet, dans une vidéo enregistrée avant sa détention, Yu Wensheng avait déclaré qu'il ne renoncerait jamais à son droit de choisir son propre avocat sauf sous la torture ou d'autres mauvais traitements.

Yu Wensheng a été officiellement arrêté par le bureau de la Sécurité publique de Xuzhou le 19 avril 2018 ; il est soupçonné d'« incitation à la subversion de l'État » et d'« entrave à agent dans l'exercice de ses fonctions ». S'il est reconnu coupable, il encourt une peine maximale de 15 ans de prison pour le chef d'« incitation à la subversion de l'État ».

Les deux avocats choisis par sa famille ont essayé de rendre visite à Yu Wensheng la veille de son arrestation officielle, le 18 avril, mais des agents du sous-bureau de la Sécurité publique du district de Tongshan, à Xuzhou, leur ont remis une déclaration soi-disant rédigée par Yu Wensheng dans laquelle il affirmait ne plus avoir besoin de leurs services et demandait à son épouse de n'engager aucun autre avocat. Les deux avocats ont alors demandé à rencontrer Yu Wensheng pour qu'il leur confirme ses instructions, mais les agents ont refusé. Ces dernières informations suscitent de graves inquiétudes quant à la situation de Yu Wensheng compte tenu du contenu d'une vidéo enregistrée avant son incarcération, que sa famille a décidé de rendre publique. Dans cette vidéo, Yu Wensheng déclare à plusieurs reprises que, s'il est incarcéré, il ne congédiera jamais ses avocats sauf sous la torture ou d'autres mauvais traitements.

Yu Wensheng a été emmené par la police alors qu'il accompagnait son fils à l'école le 19 janvier 2018. Après avoir été détenu à Pékin, il a été placé en « résidence surveillée dans un lieu désigné », une forme de détention au secret *de facto*, par le sous-bureau de la Sécurité publique du district de Tongshan, à Xuzhou, dans la province du Jiangsu. Pendant toute la durée de sa détention, il n'a jamais été autorisé à voir sa famille ni à rencontrer les avocats engagés par son épouse.

D'après le Code de procédure pénale de la République populaire de Chine, la police peut refuser à un suspect tout contact avec un avocat pendant une période pouvant aller jusqu'à six mois dans les affaires impliquant selon elle une « atteinte à la sécurité nationale », ce qui accroît le risque qu'il soit torturé ou subisse des mauvais traitements. Yu Wensheng est un prisonnier d'opinion, détenu uniquement pour avoir exercé son droit à la liberté d'expression ; il doit donc être libéré immédiatement et sans condition.

DANS LES APPELS QUE VOUS FEREZ PARVENIR LE PLUS VITE POSSIBLE AUX DESTINATAIRES MENTIONNÉS CI-APRÈS (en anglais, en chinois ou dans votre propre langue) :

- appelez les autorités à libérer immédiatement et sans condition Yu Wensheng, détenu uniquement pour avoir exercé pacifiquement son droit à la liberté d'expression ;
- demandez-leur de faire en sorte qu'il puisse entrer en contact régulièrement et sans restriction avec un avocat de son choix et avec sa famille ;
- priez-les de veiller à ce qu'il ne soit pas victime de torture ni d'autres formes de mauvais traitements en détention.

ENVOYEZ VOS APPELS AVANT LE 7 JUIN 2018 À :

Directeur du bureau de la
Sécurité publique de Xuzhou
Wang Wensheng
Xuzhou City Public Security
Bureau
6 Jinshandonglu, Quanshanqu,
Xuzhou Shi, Jiangsu Sheng

221000
République populaire de Chine

**Formule d'appel : Dear
Director, / Monsieur,**

Ministre de la Sécurité publique

Zhao Kezhi
14 Dongchang'anjie
Dongchengqu
Beijing Shi 100741
République populaire de Chine
Tél : +86 10 6626 2114 (en
chinois uniquement)

**AMNESTY
INTERNATIONAL**



**Formule d'appel : Dear
Minister, / Monsieur le
Ministre,**

Copies à :

Président de la République

Xi Jinping

Zhongnanhai

Xichang'anjie

Xichengqu, Beijing Shi 10017

République populaire de Chine

Fax : +86 10 62381025

Veillez également adresser des copies aux représentants diplomatiques de la Chine dans votre pays.

Insérez les adresses ci-dessous :

nom(s), adresse(s), n° de fax, courriel, formule d'appel

Vérifiez auprès de votre section s'il faut encore intervenir après la date indiquée ci-dessus. Merci.

**AMNESTY
INTERNATIONAL**



ACTION URGENTE

CHINE. CRAINTES DE TORTURE POUR UN AVOCAT QUI VIENT DE FAIRE L'OBJET D'UNE ARRESTATION OFFICIELLE

COMPLÉMENT D'INFORMATION

Le 15 janvier 2018, quatre jours avant d'être emmené par la police, Yu Wensheng a reçu une lettre du Bureau de la Justice de la municipalité de Pékin lui annonçant que son autorisation d'exercer en tant qu'avocat avait été suspendue car cela faisait plus de six mois qu'il n'avait pas été employé par un cabinet d'avocats officiellement enregistré. Il a également reçu une lettre de ce même Bureau, datée du 12 janvier, l'informant que sa demande d'ouverture d'un nouveau cabinet d'avocats avait été rejetée car il avait fait à plusieurs reprises des commentaires critiquant l'autorité du Parti communiste et le régime de « l'état de droit socialiste » en vigueur dans le pays.

Yu Wensheng est un éminent avocat de Pékin spécialisé dans la défense des droits humains. Il a plaidé dans plusieurs affaires très médiatisées liées aux droits humains. Il a notamment défendu des pratiquants du Fa Lun Gong, ainsi que son collègue avocat défenseur des droits humains Wang Quanzhang, détenu et inculpé de « subversion de l'État » dans le cadre de la vague de répression massive qui s'est abattue à partir de juillet 2015 sur les avocats et les militants chinois – et dont Wang Quanzhang est la seule victime dont on ignore encore le lieu de détention.

Yu Wensheng avait déjà été incarcéré pendant 99 jours en 2014, et avait plus tard confié à Amnesty International qu'il avait été torturé pendant cette période. Il avait été arrêté le 13 octobre 2014 par le bureau de la Sécurité publique de Daxing, à Pékin, après avoir fait part de son soutien aux manifestations pro-démocratie à Hong Kong. Il a raconté à Amnesty International avoir été détenu dans le quartier des condamnés à mort pendant 61 jours et interrogé environ 200 fois. Il n'a pas été autorisé à consulter un avocat durant cette détention et avait 10 agents de la Sécurité publique chargés de l'interroger chaque jour, en trois équipes qui se relayaient. Au début, les agents se sont contentés de l'insulter. Puis ils l'ont menotté, les mains derrière le dossier d'une chaise métallique. Les muscles et les articulations de son corps étaient complètement étirés. Il a raconté que deux policiers tiraient régulièrement d'un coup sec sur les menottes, ce qui le faisait hurler de douleur à chaque fois.

Yu Wensheng a été brièvement détenu de nouveau en octobre 2017 après avoir écrit une lettre ouverte qualifiant le président Xi Jinping de mal placé pour diriger la Chine du fait du durcissement de son régime « totalitaire » dans le pays. Selon sa famille et ses amis, Yu Wensheng est actuellement détenu en raison de cette lettre ouverte.

Le 23 janvier 2018, le site d'information The Paper, basé à Shanghai, a publié un article accompagné d'une vidéo grossièrement montée qui affirmait qu'un avocat dénommé Yu avait agressé deux policiers alors qu'il résistait à son arrestation, le 19 janvier. L'article a été largement diffusé sur les portails de recherche d'informations et sur les réseaux sociaux en Chine, le nom de Yu Wensheng étant mentionné dans des tweets et des publications venant de comptes de réseaux sociaux non identifiés. Selon ses amis et sympathisants, il s'agit sans doute d'une manœuvre visant à le discréditer au moyen de méthodes bien connues déjà utilisées contre d'autres avocats et militants détenus.

Le placement en détention de l'avocate Wang Yu et de sa famille le 9 juillet 2015 a marqué le début d'une répression sans précédent de la part du gouvernement contre les avocats spécialistes des droits humains et d'autres militants. Dans les semaines qui ont suivi, près de 250 avocats et militants ont été interrogés ou détenus par des agents chargés de la sûreté de l'État et, dans de nombreux cas, des perquisitions ont été effectuées à leur bureau et à leur domicile. En décembre 2017, neuf personnes avaient été reconnues coupables de « subversion de l'État », d'« incitation à la subversion de l'État » ou d'avoir « cherché à provoquer des conflits et troublé l'ordre public ». Cinq d'entre elles demeurent incarcérées, trois ont été condamnées à des peines de prison avec sursis et la dernière a été « exemptée de sanction pénale » tout en demeurant sous surveillance. Une dixième personne, l'avocat Wang Quanzhang, est sous le coup d'une inculpation et attend son procès. Il est détenu au secret sans pouvoir consulter un avocat et risque lui aussi de subir des actes de torture ou d'autres mauvais traitements.

Nom : Yu Wensheng

Homme

Action complémentaire sur l'AU 19/18, ASA 17/8295/2018, 27 avril 2018

